

Le conseil municipal vous présente ses meilleurs vœux

202

Tous nos vœux de bonheur et de santé à vous, vos familles et vos proches. Le souhait le plus fort que nous formulons pour cette nouvelle année est que cette pandémie qui touche les hommes et les femmes, l'économie, l'emploi, le lien social cesse au plus vite et que nous

puissions reprendre une vie normale.

Une pensée forte pour tous ceux qui ont subi les conséquences économiques et sociales liées à la crise sanitaire, à ceux qui ont été encore plus isolés, qui souffrent de maladie, de solitude.

Tous nos vœux au personnel communal technique et administratif indispensable au fonctionnement de notre commune qui a assuré le travail quotidien avec rigueur et en conformité avec les protocoles sanitaires successifs.

Dès le début de la crise sanitaire, le conseil municipal et le CCAS se

sont mobilisés pour :





- commander des masques à l'entreprise locale BALI COCO maroquinerie et les distribuer aux habitants en même temps que ceux de la région et du conseil départemental,
- prendre contact avec les personnes isolées en leur proposant une aide aux courses ménagères, pharmacie et aussi des instants d'échanges.

L'année 2021 a bien commencé pour la commune avec la visite de Joël GIRAUD, secrétaire d'état chargé de la ruralité

Suite à cette visite, M GIRAUD a déclaré: Venir dans le Cantal, c'est l'occasion de voir comment des petites collectivités arrivent à se développer comme St Etienne qui a décidé de reprendre son destin en main, dans la réhabilitation des logements locatifs mais aussi et surtout avec une économie dynamique. Des jeunes qui reprennent une production de fromage





tradition, niche qui permet une meilleure plus-value et un distillateur qui invente

des procédés de distillation et qui se retrouve sur les plus grandes tables françaises. Une population qui a augmenté de 38 personnes au dernier recensement. C'est ça la ruralité qui gagne !!! (extrait de la vidéo postée sur FB).

Distribution de colis gourmands

Le traditionnel repas de Noël proposé aux Aînés de la commune n'ayant pu avoir lieu dû aux règles sanitaires, les membres du CCAS ont distribué des colis gourmands à chaque bénéficiaire en attendant de se retrouver à nouveau pour des moments conviviaux.

La première mission du CCAS est d'accueillir et d'écouter les personnes en difficultés pour trouver avec eux une réponse adaptée à leurs problèmes. N'hésitez-pas à contacter la Mairie Tél 04 71 78 32 15 pour prendre rendez-vous.



Le CCAS participe aussi au financement des voyages scolaires sur demande écrite des familles.

Année 2020 \rightarrow Année des élections municipales

Le nouveau conseil municipal

Gilbert MOMMALIER maire Sébastien VEYSSIERE 1^{er} adjoint Jeanine BEGON 2^{ème} adjointe

Les conseillers

- Fabien DUMAS.
- Aurélie FRAGNON,
- Martin GALVAING,
- > Aurélie MOREL.
- > Pierre RABOISSON,
- > Anita ROUBEYRIE,
- Christophe TREBUCHON,
- Claire VEYSSIERE-RATAILLE

Délégués aux différents organismes & commissions

- Communauté de communes Pays Gentiane Le Maire. Suppléant 1er adjoint
- Syndicat intercommunal des eaux de la Sumène G.Mommalier, C.Trébuchon
- Syndicat intercommunal d'électricité Riom-Valette F.Dumas, M.Galvaing
- Syndicat de cylindrage : P.Raboisson, S.Veyssière
- AGEDI J.Begon. CNAS A.Morel. CLIC du Haut Cantal F.Dumas
- Parc des volcans A.Fragnon, C.Veyssière-Rataille CIT S.Veyssière
- ASA Algères F.Dumas, M.Galvaing. Correspondance défense C.Trébuchon
- Commission appel d'offre Le Maire, M.Galvaing, P.Raboisson, S.Veyssière. <u>Suppléants</u> F.Dumas, C.Trébuchon, C.Veyssière-Rataille
- Commission des travaux Le conseil
- Commission des finances Le Maire, J.Begon, A.Morel, P.Raboisson, S.Veyssière
- Animation et culture J.Begon, F.Dumas, A.Fragnon, C.Veyssière-Rataille
- Délégué aux écoles A.Fragnon

Le CCAS – Centre communal d'action sociale

- Président du CCAS G.Mommalier (Maire),
- Membres du conseil municipal : J.Begon, F.Dumas, A.Fragnon, A.Morel
- Membres citoyens : Guy Mommalier, A.Roubeyrie, F.Vidal
- JP Dubois nommé par l'UDAF

Permanences: Prendre rendez-vous avec les élus auprès du secrétariat de mairie.



Le Budget de l'année 2020

Les élus ont approuvé à l'unanimité le budget général qui s'équilibre à 421790€ en fonctionnement et à 664245€ en investissement et le budget d'assainissement qui s'équilibre à 70642€ en exploitation et à 59419€ en investissement.

Pour le budget commune=al, un montant de 649595€ est affecté aux dépenses d'investissement avec comme principaux projets : aménagement du village de Clavières, rénovation maison du bourg avec création de 2 appartements locatifs, enfouissement des réseaux aériens (Le Perthus, Clavières, Bélier), travaux et achat de matériel de voirie, réfection et amélioration de la performance énergétique des appartements de la mairie, restauration d'une partie du mur du cimetière, réfection du chemin du Bachou, étude de l'assainissement du quartier des Pradis.

Le montant des subventions et dotations attendues de l'Etat, du Conseil Régional et du Conseil Départemental pour le financement de ces projets est de 205796€.

Des subventions pour un total de 5430€ sont allouées à 12 associations locales.

Les dépenses en investissement du budget assainissement représentent le remboursement de l'emprunt et l'amortissement des travaux.

Détail du budget sur le site www.saint-etienne-de-chomeil.fr

VISITE DE M CASTEL Préfet du Cantal et INAUGURATION appartements

M CASTEL préfet du Cantal, Mme EYNAUDI sous-préfète de Mauriac, M BONY député du Cantal (excusé), M DELCROS sénateur, M SAUTAREL Sénateur (excusé), M FAURE président du conseil départemental (excusé et représenté par Mme CABECAS), Mme CABECAS présidente de la CCPG et vice-présidente du conseil départemental, les Maires du Pays Gentiane, les artisans et les Stéphanois ont été invités par M Le Maire et le conseil municipal à l'inauguration des deux appartements locatifs situés dans le Bourg de St Etienne.





Le matin, M

CASTEL, Mme EYNAUDI et Mme CABECAS ont visité le village de RIDOUX nouvellement réaménagé, le GAEC GALVAING Père et fils qui s'est récemment engagé dans la production de fromage salers tradition et M Le Maire a présenté aux officiels, le projet de restauration du village de CLAVIERES.

La visite s'est poursuivie à CHASSAGNE avec le GAEC ROCHEMURE et son nouveau four à pain puis par une visite très complète de l'entreprise GREENCELL (anciennement BIOVITIS) spécialisée dans la production de microorganismes et dans leur

utilisation en biotechnologie dans les secteurs : agronomie, environnement, agro-alimentaire, cosmétique et pharmaceutique : commentée par le directeur opérationnel Jean-Philippe FAYOL puis les discussions se sont poursuivies au restaurant Les Glycines où M DELCROS a rejoint l'équipe.

La visite et l'inauguration des 2 appartements ont eu lieu en début d'après-midi en présence d'habitants de St Etienne et de M BOISSET Maire de Riom-E-Montagnes. La maison a été achetée en 2015 par la municipalité à l'euro symbolique et en 2018, il a été décidé de la restaurer en y créant deux appartements locatifs de type T1 de 34m2 plus buanderie de 17m2.



Le montant des travaux et honoraires s'élèvent à 217130€/TTC subventionnés à hauteur de 100562€, soit 46,31% par : la DETR, la Région (Plan ruralité), l'état et la CC du Pays Gentiane (Contrat ruralité), le Conseil départemental et la CC du Pays Gentiane (Contrat de territoire). Reste 116568€/TTC sur les fonds propres de la commune. TVA non récupérable.







A l'issue de cette visite, élus et habitants se sont réunis dans la salle du conseil pour écouter Gilbert MOMMALIER présenter la commune, les réalisations récentes ou en cours, les projets et pour écouter le ressenti des officiels quant à la journée :

- travaux récents : adressage, réfection de la place de Ridoux, enfouissement réseaux secs Le Muratet, La Laubie,
 Cheyrange, élargissement route de Chassagne et pose de glissières,
- travaux en cours : création 2 appartements, enfouissement réseaux secs : Le Perthus et Bélier
- projets : Aménagement du village de Clavières, rénovation salle du conseil, appartements mairie et local pompiers, travaux Quartier des Pradis : enfouissement réseaux secs, mise en séparatif du réseau d'assainissement et réfection voirie. Reprise étude Via Ferrata au Rocher d'Urlande, Route Mme d'Artagnan

Tous remercièrent M le Maire pour la bonne organisation de la journée en saluant son côté visionnaire et la très bonne gestion de la commune.

Il a été précisé à la municipalité que la relève à 70000€/HT du seuil de dispense de procédure de mise en concurrence et de publication pour les marchés de travaux va permettre un démarrage plus rapide des travaux et que les communes pourront déposer des dossiers d'investissement début 2021 qui seront subventionnées par la DSIL (part exceptionnelle Dotation de Soutien à l'Investissement local).







La journée s'est terminée par une collation et la présentation de 3 porteurs de projets : Lucie COURBON pour son projet de création d'un local pâtisserie, Arnaud PROVOST pour son projet de création de logements dédiés aux séniors, Mme LAN et M DEMAREST en cours d'installation à FOUILLOUX avec un projet d'arboriculture.

ASSAINISSEMENT

Diagnostic système d'assainissement collectif de la commune et mise en séparatif du réseau du Quartier des Pradis: le réseau d'assainissement du quartier des Pradis dispose d'un réseau unitaire apportant trop d'eaux claires parasites à la station d'épuration. Pour obtenir des subventions potentielles pour les travaux de mise en séparatif du réseau, la commune doit effectuer dans un 1er temps un diagnostic complet de son système d'assainissement collectif étant donné que le dernier date de plus de 10 ans. Ce type de diagnostic peut être financé à 50% par l'agence de l'eau.

Après avoir été nommé par le conseil pour le recrutement d'un bureau d'études, une consultation a été faite et la société IMPACT CONSEIL correspondant aux critères demandés a été choisie.

Le bureau d'études IMPACT CONSEIL aura la charge d'effectuer le diagnostic du système d'assainissement collectif de la commune pour un montant de 23276/HT et la maîtrise d'œuvre pour la conception et le suivi des travaux de réhabilitation du quartier des Pradis pour un montant de 12515€/HT.

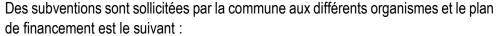
Taxe d'assainissement : délibération pour l'augmentation de la taxe d'assainissement des assujettis de Bourg. Nouveau taux de 1,35€/m3 d'eau consommée et 65€ de forfait (inchangé) par compteur d'eau ou raccordement. Pour rappel, cette taxe intervient dans le remboursement des intérêts d'emprunt.

Opération « CŒUR DE VILLAGE », CLAVIERES

Pour continuer le programme « Opération CŒUR DE VILLAGE », le conseil municipal a voté en 2020 la rénovation du village de Clavières.

Cette rénovation concerne la réfection de l'ensemble de la voirie qui est en très mauvais état, avec des travaux d'élargissement, du réseau d'eaux pluviales, la consolidation d'un mur de soutènement, la réfection de murs de pierres, l'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques.

L'étude a été confiée à Cantal Ingénierie et territoire et le conseil municipal a accepté le projet présenté pour un montant prévisionnel de 153 388€/HT auquel il faut rajouter le coût des travaux d'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques pour un montant de 12 755€ et le coût de la maitrise d'œuvre de CIT pour un montant de 6.508€. Soit un total de 172 651€/HT.





| Coûts | €/HT |
|---|---------|
| Travaux routiers, murs, élargissements | 153 388 |
| Enfouissement réseaux aériens (Syndicat départemental d'énergie Cantal) | 12 755 |
| Maitrise d'œuvre | 6 508 |
| Montant total des travaux | 172 651 |
| Subvention Région AURA | 20 000 |
| Subvention Etat DETR | 16 500 |
| Subvention Etat : Amende de police sur la partie amélioration sécurité | 9 000 |
| Fonds propres communes | 127 151 |

Autres délibérations / réalisations 2020



Mur et chaussée route du Mont-Redon : l'élargissement de la voie et la réparation du mur au niveau de la propriété de Mme RABOISSON ont été réalisés par l'entreprise FROSIO pour un montant de 19170€/HT et la réfection de la chaussée a été réalisée par le syndicat de cylindrage pour un montant de 2570€/TTC

Réfection mur : Le conseil municipal a accepté un devis d'un montant de 2204€/HT de l'Entreprise LAVIALLE Antoine pour la réfection du mur de l'enclos de l'ancien presbytère.

Lave-vaisselle: délibération pour l'achat d'un lave-vaisselle reconditionné pour la salle polyvalente pour faciliter l'organisation de manifestations par les associations ou par les privés. Après réception de 3 devis, l'entreprise LABBELEC a été choisie pour la fourniture d'un lave-vaisselle d'un montant de 1600€/HT

Rénovation salle du conseil : 3 devis ont été demandés pour pouvoir monter un dossier de rénovation de la salle du conseil: isolation du plafond, tapisserie, peinture extérieure des huisseries, changement des fenêtres et parties vitrées des portes, éclairage. Ces travaux entrent dans le champ de la Dotation de soutien de l'investissement local (DSIL) part exceptionnelle 2020.2021.

Défibrillateur: les ERP de catégorie 4 sont soumis à l'obligation de détenir un défibrillateur à partir du 1^{er} janvier 2021. La salle du conseil et la salle polyvalente étant concernées, l'entreprise SCHILLER a été choisie parmi 3 devis pour l'achat d'un défibrillateur pour un montant de 1350€/TTC et une maintenance annuelle de 118,80/TTC (gratuite la 1^{ère} année). Le défibrillateur a été installé à l'entrée de la mairie et est accessible à tous.

Cérémonie obsèques civiles: la salle polyvalente pourra être mise à disposition gratuitement pour l'organisation de cérémonies d'obsèques civiles. Il n'y aura pas d'état des lieux, mais la salle devra être rendue propre.



Martin GALVAING nouveau chef de centre du CPI de Saint Etienne



La crise sanitaire n'a pas permis de fêter ni la nomination de Martin GALVAING comme nouveau chef de centre du CPI de Saint Etienne, ni le départ de Guy MOMMALIER après 25 ans de bons et loyaux services comme chef de centre et 45 ans de carrière chez les pompiers.

Et cocorico, Martin est le plus jeune chef de centre du Cantal. Les pompiers, les élus, les habitants de St Etienne attendent impatiemment de fêter la passation de pouvoir entre Guy et Martin.



La commune a créé son compte FACEBOOK



Retrouvez au fil de l'eau les informations et actualités de St Etienne https://www.facebook.com/SaintEtienneDeChomeil, ou rechercher sur votre compte FB: commune de Saint Etienne de Chomeil

LA COMMUNE VOUS INFORME

Opération OPAH – Opération programmée d'Amélioration de l'Habitat

Les objectifs de cette opération sont de renforcer les capacités d'accueil du territoire car il apparaît que l'offre de logements locatifs n'est pas suffisante, d'améliorer le confort des résidents du secteur, plus particulièrement dans le cadre du maintien à domicile de la personne âgée, de lutter contre les situations de logement indigne, notamment en termes d'insalubrité ou de manque de confort.

Le Pact'Cantal est chargé d'assurer l'information et l'animation de l'OPAH et peut apporter une information personnalisée sur les possibilités de financement liée à l'OPAH, conseiller sur les démarches à accomplir afin d'étudier la faisabilité d'un projet puis de le mettre en route, orienter vers certains services existants le cas échéant.

Vous pouvez joindre le Pact'Cantal : Par téléphone au 04-71-48-02-00 ou sur rendez-vous dans les locaux d'Aurillac. Contact Benoit JOVIN eps@pays-gentiane.com

BIEN VIVRE A ST ETIENNE DE CHOMEIL – APPEL AU CIVISME

DIVAGATION DES CHIENS ET DEJECTIONS CANINES

Les espaces publics de la Commune sont quotidiennement souillés par des **déjections canines**. Cette pollution qui remet en cause la salubrité et l'hygiène de notre commune, est aggravée par la présence de **chiens en divagation**. Au-delà de la propreté du village, il est aussi question de sécurité publique. Nous rappelons aux propriétaires d'animaux qu'ils en sont responsables et qu'ils doivent prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter toute gêne ou tout incident (déjections, nuisance sonore). Nous faisons appel au civisme de chacun, pour que St Etienne conserve son cadre de vie agréable et convivial.







TRI SELECTIF DE ROMEIX

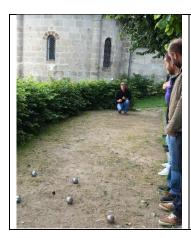
Il est interdit d'y déposer des déchets non recyclables ou non prévus pour les bacs de recyclage. Les ordures ménagères doivent être déposées dans les bacs prévus à cet effet et les encombrants, y compris les cartons, amenés à la déchetterie de Riom-Es-Montagnes (Roches Hautes)

ABANDON DE VEHICULE

Le maire peut demander au propriétaire d'un véhicule abandonné sur le terrain public ou sur un terrain privé de le faire enlever. Cette mise en demeure prévoit une astreinte par jour de retard si le propriétaire ne le fait pas dans les temps. Pour rappel, tout véhicule doit être assuré.

ENLEVEMENT FERRAILLES... La commune va mettre un point de collecte à disposition pour la récupération des ferrailles. S'inscrire auprès de la mairie avant fin avril 2021 pour indiquer le type de ferraille : poids, volume... et pour l'organisation.

------ MANIFESTATIONS - ANIMATIONS ------







Fête patronale 8 juin

Pas de repas, pas de bal, mais un beau concours de pétanque





Commémorations du 8 mai et du 11 novembre

Cérémonies en petit comité

MARCHE DES PRODUCTEURS

Beau succès pour le marché des producteurs et artisans organisé par le comité des fêtes. Malgré la pluie, tout le monde a répondu présent, même le Père-Noël (mais il avait oublié sa hotte et sa ceinture). Les enfants invités par le CCAS ont profité de la matinée pour décorer les sapins, apprécier les friandises et rencontrer le Père-Noël. Remerciements aux agents techniques de la commune et aux stéphanois pour les décorations du bourg.



CRECHE DE NOËL

Le contexte sanitaire n'a pas permis à l'association Crèche Musique et Traditions d'effectuer à temps les achats nécessaires pour la création d'un nouveau thème. Mais pour respecter l'esprit de Noël, l'association a réalisé une crèche plus classique.









ETAT CIVIL

Naissance: CLARA au foyer CHAUMEILLES LE DORZE 03/2020

Décès: 07/2020 Jeanne RABOISSON née BOUDIAS, 08/2020 André MERCIER 09/2020 Gisèle SERRE née LE BRETON Mairie de Saint-Étienne-de-Chomeil, 15400, Tél. 04 71 78 32 15,

www.saint-etienne-de-chomeil.fr stetiennechomeil.mairie@orange.fr https://www.facebook.com/SaintEtienneDeChomeil

Équipe de publication : Articles rédigés par la municipalité. IPNS – Ne pas jeter, recycler